

Commission culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités

Intervention de Lucie Etonno

Messages principaux :

- Nous saluons les premières mesures d'urgences et le maintien des subventions pour les structures.
- Nous trouvons dommage que ces orientations Culture et Handicap ne soient pas accompagnées d'un budget.
- Nous proposons de créer un fonds d'urgence exceptionnel en faveur du spectacle vivant avec l'ensemble des collectivités du territoire.

Citation : « *A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : nous devons agir à sur l'ensemble du territoire pour anticiper la catastrophe culturelle qui s'annonce.* »

Madame la Présidente, Monsieur la vice-Présidente, chers collègues,

Je m'inquiète pour la culture, pour les cultures, pour l'accès à la culture.

Depuis le 14 mars 2020, de nombreux acteurs du monde culturel sont à l'arrêt. Et malgré le déconfinement, ils doivent toujours faire face à l'annulation en cascade des représentations et à des pertes de recettes dramatiques.

Je tiens à saluer les premières mesures d'urgences et le maintien des subventions pour les structures.

Pour les artistes, techniciens, la situation est plus complexe : les contrats de coproduction et de cessions, les cachets des artistes, ne sont plus honorés.

A ces impacts financiers s'ajoutent des difficultés logistiques (temps de répétition perdus, télescopage prévisible des calendriers des artistes, des plannings des lieux de répétitions et des lieux de diffusion...) mais aussi matérielles (risque de perte du régime de l'intermittence, seule ressource pour les professionnels en temps d'inactivité).

Globalement, les compagnies, les artistes, les technicien.ne.s, les musicien.ne.s, les auteurs – toutes celles et ceux qui rendent possible un accès à la culture – sont en péril.

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : nous devons agir à sur l'ensemble du territoire pour anticiper la catastrophe culturelle qui s'annonce.

Vos mesures répondent en partie à cette situation.

Des questions demeurent :

- ✓ Sur les critères comme sur la tournée annoncée : sur quels équipements vous appuyez-vous ? Pour implanter un spectacle sans s'appuyer sur les acteurs locaux.
- ✓ Les montants alloués. Par exemple, le fonds d'aide aux lieux culturels. Avec 800 000€, ce pourrait être 40 lieux de diffusion de territoire aidés à hauteur de 20 000€, afin de donner des moyens sur un plus long terme pour encourager la diffusion ligérienne. Or, vous attribuez des aides allant de 5000€ à 8000€. Sans doute pour pouvoir soutenir plus de structures. Nous aurions préféré un soutien plus qualitatif.

Pour y arriver, nous avons proposé de créer **un fonds d'urgence exceptionnel en faveur du spectacle vivant avec l'ensemble des collectivités du territoire**, à l'image du fonds territorial « résilience », pour soutenir le tissu culturel régional et l'adaptation de ses productions aux contraintes sanitaires de diffusion et représentation. Le fonds soutiendrait ainsi des initiatives « culture hors les murs » ou « culture tout terrain » (compagnies dans la rue, dans les EHPAD, centres aérés, petites jauges, itinérance dans les zones rurales...). Cette démarche aurait permis de faire effets leviers sur l'ensemble de la Région.

Les difficultés s'amoncellent pour le secteur culturel et il nous faut réfléchir dès maintenant à des solutions qui permettent la reprise rapide mais maîtrisée des activités artistiques. Ainsi, comme le proposent les syndicats, la collectivité pourrait soutenir financièrement les artistes qui se mobilisent auprès de nos aîné.e.s pour lutter contre leur isolement (par exemple faire vivre de l'extérieur un moment musical ou de lecture aux résident.e.s des EPHAD à leurs fenêtres ou balcons).

Une autre piste serait de développer des paniers Culture à construire avec des partenaires et les collectivités.

Nous saluons la tenue de la CRCC, nous pensons qu'un prochain temps est à construire. Nous proposons la mise en place d'un temps de concertation, sous forme d'assises citoyennes de la culture, dont l'objectif serait de permettre une mise à plat des différentes problématiques

rencontrées par le secteur culturel (et notamment au regard de cette crise). En lien avec les acteurs culturels, ce dispositif devra inclure une ligne budgétaire à destination des nouvelles créations afin que les compagnies puissent rebondir le plus rapidement possible.

Cette crise est enfin l'occasion d'inventer une nouvelle dynamique, de construire de nouveaux rapports entre les collectivités et les artistes : mutualisations (des moyens, des lieux...), espaces de création en autogestion, temps fort annuel et gratuit lors duquel les équipements culturels sortent dans la rue à la rencontre des habitant.e.s, résidences d'artistes, appels à projet pour faire collaborer les artistes sur des nouveaux projets de territoire. Plus que jamais, nous avons besoin des imaginaires des artistes pour réinventer la ville et la société de demain.

L'organisation au plus vite d'une table ronde entre les collectivités et l'État pour l'élaboration d'un plan Marshall de la culture en direction des acteurs du secteur (spectacle vivant, musées, plasticiens, auteurs, librairies, cafés-concerts, bibliothèques...).

Deux éléments de vigilances sur :

- ✓ Le bénévolat : je ne comprends pas clairement le positionnement de la Fondation du bénévolat, je reviens sur la mesure « Accompagnement au lancement d'un appel aux dons en faveur des bénévoles » soutenir l'engagement bénévole c'est louable, leur fournir des masques aussi, n'y a-t-il pas d'autres segments pour soutenir le bénévolat comme la formation, la montée en compétences des bénévoles, la fondation donnera-t-elle cette ambition ?
- ✓ Le rapport de l'autonomie jeunesse : Comment vous allez associer la jeunesse à ce plan de relance ? Ne serait-il pas temps de réactiver les instances de participation de la jeunesse et imaginer une nouvelle instance de participation (Chambre du futur) ? Un outil qui bien encadrer pourrait être une des réponses au désintérêt pour la vie politique et démocratique.

Merci pour votre attention.